

[Français]

VOEUX DE PROMPT RÉTABLISSEMENT

L'honorable Gerald-A. Beaudoin: Honorables sénateurs, certains événements se produisent, qui se situent bien au-delà des divergences politiques, des rivalités ou des idéologies. Le combat pour la vie mené par Lucien Bouchard ces derniers jours en constitue un. Ce combat, qu'il livre contre une cruelle maladie, avec une détermination et une énergie remarquables constitue un exemple de grand courage. Nous sympathisons avec lui, sa famille et son entourage.

Il faut souligner le travail de l'équipe médicale qui a soigné Lucien Bouchard. Le docteur D'Amico et ses collègues ont accompli des prouesses et nous les félicitons.

Le Canada est une grande démocratie. L'année qui vient sera particulièrement importante. Nous avons à débattre d'une question politique et constitutionnelle très importante. Les Québécois qui vivent en pareille démocratie devront rendre un verdict. Le débat reprendra en temps et lieu avec tous ses principaux acteurs. M. Bouchard doit être du nombre.

En terminant, je désire souhaiter à M. Bouchard, le leader de l'opposition officielle au Parlement canadien, un prompt rétablissement et un retour complet à la santé. Nous désirons son retour parmi nous.

J'endosse également les mots prononcés par le sénateur Joyce Fairbairn, le leader du gouvernement au Sénat, au sujet de l'anniversaire de la terrible tragédie de l'École polytechnique à Montréal. Nous aurons certes à modifier nos lois pénales pour éviter la répétition de pareille tragédie.

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION

ANNIVERSAIRE DE LA TRAGÉDIE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

L'honorable Lise Bacon: Honorables sénateurs, je voudrais en ce triste anniversaire rendre hommage à la mémoire des 14 victimes de l'École polytechnique de Montréal et témoigner ma sympathie à leurs familles.

Je vous propose aussi de saisir cette occasion pour que nous entamions ensemble une réflexion sur le phénomène de l'omniprésence de la violence dans notre société, et en particulier celle qui est exercée contre les femmes.

Ces jeunes étudiantes de Polytechnique assassinées dans la fleur de l'âge représentaient l'avenir et c'était notre avenir, celui de ce pays. Un massacre brutal, insensé est venu mettre un terme à nos espoirs partagés, à leurs rêves, à leurs ambitions, à leurs amours.

Cet horrible événement a contribué à lever le voile sur une violence qui jusqu'à ce moment demeurait confinée derrière les portes closes des foyers canadiens.

Il est troublant de constater que depuis le massacre de l'École polytechnique, au Canada, près de 500 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Et l'année dernière, 75 p. 100 de ces femmes qui ont été tuées l'ont été dans

une maison privée et le plus souvent alors qu'elles étaient chez elles. De plus, l'âge de ces femmes se situe le plus souvent entre 18 et 40 ans. En cette journée nationale de commémoration, nous devons nous interroger sur les raisons à l'origine de ce phénomène. Il n'y a sans doute pas de réponses simples. Nous devons aux Canadiennes de tenter de comprendre et surtout d'enrayer les actes d'agression dirigés contre elles. Sans cela, nous aurons failli à notre tâche en ne pouvant offrir la promesse d'une société généreuse où elles pourront se réaliser pleinement.

Comme le disait le premier ministre du Canada dans le discours qu'il prononçait jeudi dernier devant le Sénat de la République française, et je cite:

Nous avons réussi à bâtir au Canada une société pluraliste, équitable, fondée sur l'ouverture, la tolérance, la générosité et le partage.

Si nous n'essayons pas de mettre un terme à la violence envahissante, ce sont ces fondations que nous contribuerons à saper. C'est pourquoi il importe que nos programmes d'éducation s'attachent à enseigner aux jeunes le respect d'autrui, la tolérance et l'équité.

Je souhaite qu'en cette journée, les Canadiennes et les Canadiens s'arrêtent un instant et réfléchissent à ce qu'ils pourraient faire pour endiguer la progression de la violence sous toutes ses formes et en particulier celle dont les femmes sont victimes. N'oublions jamais ce tragique moment qu'a été le 6 décembre 1989; ne cessons pas de lutter contre la violence dans nos sociétés. Il faut agir maintenant.

[Traduction]

• (1420)

AFFAIRES COURANTES

LE BUDGET DES DÉPENSES DE 1994-1995

LES BUDGETS DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES (B) ET (C)—PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable C. William Doody: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le dixième rapport du comité sénatorial permanent des finances nationales, qui porte sur les budgets des dépenses supplémentaires (B) et (C) déposés au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 1995.

Je demande que le rapport soit imprimé en annexe aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui.

Son Honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Le texte du rapport figure aux *Procès-verbaux* de ce jour, à l'annexe, p. 623.)